



Arnaques commande ps3 sur prix-france.fr

Par **Frédéric**, le **02/12/2010 à 19:10**

Bonjour,

Je prends connaissance de quelques messages.

Mon fils a passé commande lundi dernier d'une pS3 sur le site prix-france.fr, pour un montant attractif de 201 €.

Il a payé par carte bancaire rechargeable.

un montant de 203,29 € a été débité sur son compte, avec pour libellé www.likeonline.net.

Aucun mail de confirmation de commande ne lui est parvenu.

J'ai tenté d'envoyer un mail à l'adresse indiqué : prix-stocker@gmail.com, retour adresse inconnue.

J'ai fait opposition sur la carte.

J'ai contacté ma banque, qui me conseille de déposer plainte à la gendarmerie, puis de venir compléter un dossier à la banque.

Si le dossier s'avère frauduleux, l'assurance couvrirait le montant débité sur le compte.

J'espère que cela va marcher.

Par **JEAN ZARAGOZA**, le **03/12/2010 à 11:53**

Bonjour,

Je me suis aperçu trop tard que je subissais une arnaque.

Voici l'intitulé visible sur mon compte qui a été débité de 158€ pour l'achat d'une PS3:

WWW.LIKEONLINE.NET - GUANGZHOU.

J'AURAI DU VÉRIFIER SI UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE OU UN MEL EXISTAIT ET TÉLÉPHONER OU ÉCRIRE AVANT D'ACHETER.

Merci d'avoir indiqué la procédure, je vais m'adresser à ma banque.

Par **patrice**, le **09/12/2010** à **15:09**

bonjour à tous,

je suis également comme vous victime de la meme escroquerie et nous sommes apparemment nombreux. Je vous confirme donc qu'il faut absolument faire opposition à votre carte bancaire (il y a eue pour certains une deuxieme tentative de prelevement) et ensuite porter plainte à la gendarmerie meme si les chances sont minimes car cette arnaque serait geré d'un pays étranger.

Par **frustres_900**, le **10/12/2010** à **20:32**

le week end passer je suis aller sur ce site www.likeonline.net j'ai effectuer un paiement par carte bleu d'une ps3 d'un montant de 88,71 avez vous reçus votre commande comment dois-je faire mon compte a déjà été débité 07 décembre

merci.....

Par **laurence**, le **14/12/2010** à **09:49**

bonjour,

J'ai eu le même problème sur ce site www.likeonline.net en voulant commander une ps3 slim 320go+Assassin's Creed:Brotherhood sur prix-france.fr, pour mon fils,j'ai passé 3 fois ma carte bancaire qui était refusée à chaque fois mais l'arnaqueur a réussi quand même à prélever 220€ sur mon compte 3 jours après,incroyable!Le pire c'est que mon mari a fait la même chose avec sa carte qui a été accptée du 1er coup,mais il n'y a pas eu encore de prélèvement sur son compte. J'ai donc fait le nécessaire pour faire opposition à notre Banque et une déclaration de vol à la gendarmerie. C'est vrai qu'aussi il n'y a pas d'adresse ni de n°tel .C'EST UNE BELLE ARNAQUE!

Par **JEAN ZARAGOZA**, le **19/12/2010** à **17:44**

ATTENTION ARNAQUE:

Le site <http://prix-france.fr> s'est transformé en <http://www.psfrance.com/>

Mais que fait la Police?

Par **Mélissa68**, le **20/12/2010 à 12:23**

Bonjours,

Dimanche dernier j'ai emprunter la carte bancaire a mes parents avec leurs autorisation

J'ai commander une PS3 avec le jeu fifa 11. pour un montant de 215 euros !

Après avoir lu les temoignage je me suis rendu compte de cette arnaque ma mere a donc fait opposition mais le monsieur qui s'occupe de l'oppositon nous a dit de ne porter plainte que quand la sommes aura été débitée.

Pour repondre a la question :

Que fais la police ?

Et bien pas grand chose .. Car si il change leurs nom ils ne risque pas de les retrouver .. et je n'est pas l'impression que cela les interesse vraiment .

Par **cellulo**, le **21/12/2010 à 14:54**

Tout d'abord merci pour vos commentaires qui vont à priori me permettre de ne pas être arnaqué en achetant ma Xbox 360 250Go Kinect.

En effet, tous les sites commerçants habituels sont en rupture et il ne reste plus que psfrance... c'est ce qui m'a mis la puce à l'oreille.

Ceci dit il y a un vrai effort pour apparaitre comme un site sérieux (pubs, meilleures ventes, orthographe, etc).

Notez que plusieurs sites semblent reliés, et ça va certainement continuer:

- likeonline.net
- psfrance.fr
- achat-france.net
- prix-france.fr
- ps3-jeux.fr
- ...

Il y a plusieurs doutes concordants que je ne détaille pas ici car si j'ai trouvé cette page, eux-aussi mais je conseille :

- essayez de les contacter avec une question banale (tel ou mail) = si erreur ou pas de retour, ne vous étonnez pas si aucun produit n'arrive non plus
- testez tous les liens promos/pub = si vous bouclez sur les mêmes pages, le site est une façade incomplète
- posez-vous des questions sur les pages "ratées" telles que descriptifs en 2 lignes ou formulaires mal traduits
- l'absence de forums ou notations bien fournis sur les produits ou services du site = pas de clients derrière
- tout simplement, limitez-vous aux sites bien connus ou affichés dans les revendeurs officiels

de la marque = eh oui, ils sont plus chers ;-)

Ils peuvent faire ce qu'ils veulent, avec ces 4 tests vous serez certainement à l'abri.

Par **cellulo**, le **21/12/2010 à 18:41**

L'arnaque est un métier... pour moi c'est du chinois !

Ajout d'un outils de surveillance de sites (pour moi c'est WOT sur Firefox).
Achat-france est effectivement mal évalué.

Autres sites douteux par alias:

YuMachat.com
AchatClick.com
FancyAchat.com
AchatCanape.com
PhilAchat.com
CdAchat.com
MaisonAchat.com
AchatMontres.com
AchatFrigo.com
AreaChat.com
HaveAchat.com
AchatTelephone.com
FranceAchat.com
MakeAchatRoom.com

Un passage sur whois pour découvrir le pot au rose chinois, propriétaire de 28000 sites, expiration au bout d'un an certainement avant de disparaître (vous pouvez faire pareil sur les autres sites) :

Domain Name : achat-france.net
PunnyCode : achat-france.net
Creation Date : 2010-01-21 18:53:29
Updated Date : 2010-09-30 15:52:18
Expiration Date : 2011-01-21 18:53:24

Registrant:
Organization : Zhang san
Name : ZhangSan
Address : Fujian province,Xiamen City
City : Xiamen
Province/State : Hubei
Country : cn
Postal Code : 510000

Par **Mélissa68**, le **24/12/2010** à **15:04**

Aujourd'hui j'ai reçu a la place de ma playstation 3 (payé 215euros) une clef Ps3Break v1.1
Quesque c'est ? A quoi sert t'elle ? Puis je encore portée plainte ?

Par **JEAN ZARAGOZA**, le **24/12/2010** à **19:44**

Bonjour à tous,

Voici la procédure que j'ai suivi et je vous invite à en faire de même:

1 - Déclarer le site frauduleux auprès de la police judiciaire sur le site suivant:
<https://www.internet-signalment.gouv.fr>

2 - Se rendre auprès de la gendarmerie ou le bureau de police près de chez vous pour déposer une plainte. Pour les sommes

3 - Prendre rendez-vous avec sa banque (après vérification du débit de CB). La banque vous rembourse et s'occupe du cas www.likeonline.net.

ATTENTION: Le site s'est multiplié en plusieurs sites en quelques jours. Voir les messages précédents.

Bonne chance et Bon Noël tout de même!...

Par **cellulo**, le **26/12/2010** à **12:00**

A priori une PS3-break doit être une clé USB pour pirater une PS3 de ce que j'en ai compris mais vu ce qui est dit de ce site tu as peut-être seulement reçu une clé USB bidon... ce qui est déjà mieux que ceux qui n'ont rien eu du tout :-)

Posez plainte de toute urgence, et parlez de ce type d'arnaque autour de vous afin que nous soyons tous un peu plus prudent et installez un de ces outils de vérification de sites (une sorte de contrôle parental pour adulte :-).

C'est ce qui m'a sauvé sur ce coup là !

Ça permet d'identifier les sites qu'on ne connaît pas et c'est efficace pour bloquer les arnaqueurs. Moi j'ai signalé tous les sites que j'ai listé (mais c'est loin des 28000 que possède ce voleur) et ça suffit à les bloquer, au moins pour l'instant.

Joyeux Noël quand même.

Par **maximehh**, le **28/12/2010** à **17:28**

attention www.xavboxps3.net et <http://ps3-jeux.fr/> sont des arnaques créées par la même personne on retrouve les mêmes défauts sur le site et les mêmes fautes d'orthographe, je me suis fait aussi arnaquer de 220 euros, dans la précipitation je n'ai pas fait attention que le site était un site bidon et surtout mal fait.

Par **stef**, le **29/12/2010 à 13:41**

Bonjour,

je suis également victime de ce site ; ce matin j'ai reçu une clé USB avec la mention 'ps3' ; je vais la mettre directement à la poubelle, je suis écoeurée ;-)

quelques informations sur mon parcours pour faire opposition et me faire rembourser ; il semble que le scénario soit différent de ceux que je lis sur ce forum, je veux bien votre avis :
- tout d'abord je me suis rendue à la gendarmerie pour porter plainte afin de faire opposition sur ma carte bleue ; la gendarmerie n'a jamais voulu que je porte plainte ! ils m'ont dit que je n'avais pas besoin de porter plainte pour faire opposition sur ma carte bleue, que les deux actions sont complètement décorrélées ; il y a déjà un problème entre la gendarmerie et les banques... conclusion : j'ai fait opposition sur ma carte avec motif perte, car comme c'est moi qui ait réglé l'achat mon conseiller m'a dit qu'il n'y a pas fraude, en effet on en m'a pas volé ma carte ni utilisée malgré moi...

- concernant le remboursement : ni mon assurance bancaire ni mon conseiller ne peuvent me rembourser, au motif que j'ai moi-même réglé l'achat ; toujours le même problème : on ne m'a pas volé la carte, et elle n'a pas été représentée ; j'endosse donc la responsabilité de mon achat...

voilà pour ma petite histoire... qui m'a coûté 158 euros mais la pilule a du mal à passer ; je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année (quand même)

Par **Frédéric**, le **29/12/2010 à 22:10**

Stef,

J'ai rencontré le même problème avec ma banque.

J'ai toutefois pu faire opposition sur la carte bleue avant de porter plainte à la gendarmerie.

Et effectivement, comme on est à l'origine de l'achat, il ne s'agit pas d'une utilisation frauduleuse de la carte mais d'un litige commercial. Donc, l'assurance liée à la carte bancaire ne peut indemniser.

Résultat, on n'a plus que nos yeux pour pleurer !!!!

Et si on dispose d'un peu de courage, ou du temps à permettre, on peut contacter des organismes de défenses des consommateurs pour monter un dossier, mais, nos arnaqueurs étant en Chine, une issue favorable paraît vaine.

A défaut, cela nous servira de leçon et on sera plus vigilant la prochaine fois.

En attendant, on peut toujours en parler autour de nous, histoire d'alerter et d'inciter à la vigilance.

Par **stef**, le **29/12/2010** à **22:35**

Bsr Frederic,
merci pour cette reponse ; au moins je n'ai pas l'impression de me faire rouler une deuxieme fois par ma banque ;-)
effectivement je vais faire plus attention maintenant concernant mes achats sur le Net ;-)
bonne continuation et bonne fin d'année

Par **sephora45**, le **30/12/2010** à **14:25**

bonjour à tous,

mon fils à subit la même arnaque que vous tous juste avant noel (quelle deception); il avait commandé une xbox 360 pour 266 euros qu'il n'a bien sur jamais reçu et le compte lui a bien été débité ; il est allé porter plainte au commissariat et ensuite il est allé à la banque faire opposition, puis a donné la plainte ainsi que son relevé de compte et la banque à pris en charge le remboursement de l'achat avec l'assurance de la carte bancaire. n'hésitez surtout pas à en faire autant.

bon courage à vous qui êtes aussi des victimes de cette arnaque et de ce site frauduleux.

ps : j'ai dénoncé aussi le site à la répression des fraudes, y a pas de raisons que des salopards comme ca s'en tire à bon compte.

Par **SANDYCLE**, le **30/12/2010** à **15:54**

Bonjour à tous,

Je viens d'être victime d'une arnaque.

J'ai commandé sur le site : www.ps3-jeux.fr une console de jeu nintendo dsi xl au prix de 105,00 € tout avait l'air correct car les délais de livraison était de 3-4 jours par DHL; un numéro de commandem'a été indiquée ainsi qu'une adresse mail de contact.

Après 2 jours le prélèvement avait été fait sur mon compte bancaire, aucune confirmation de commande.

Le prélèvement est au nom de www.likeonline.cn

Le mail de contact : sales@replicabagcenter.com ne fonctionne pas et le site internet n'est plus accessible.

Attention, lisez bien tout les forum avant de passer des commandes sur des sites avec des prix très bas.

Par **martine85**, le **03/01/2011** à **22:42**

Bonsoir,

J'ai passé comande le 27/12/2010 d'une ps3 slim à 215 €. Le 30/12/10 , cette somme a été

débitée par www.likeonline.net et toujours rien reçu a ce jour. Que faire ?
Il y a t-il une association pour se rejoindre contre cette arnaque ?!
Si je reçois un colis dois-je l'accepter ?

Merci a vous.

Martine85

Par **fr2e**, le **04/01/2011 à 18:54**

bonjour

J'ai eu le même problème que vous j'ai acheter le 29/12/2010 une ps3 slim+GT5 sur www.ps3jeux.fr qui était au prix de 219 euros et prelever sur compte 218.54 euros pas de mail de confirmation de la part du vendeur et pas moyen d'accéder au site le lendemain. J'ai fais opposition a la banque et porter plainte a la prefecture et transmis le dossier a la banque. Adresse de prelevement WWW.LIKEONLINE.NET en CHINE. Il y a le même site mais avec un autre nom : www.ps3gen.org et j'avais pas fais attention aux fautes d'orthographe. j'ai oublier de vous préciser qu' il faut dénoncer ses escrocs sur : www.internet-signalment.gouv.fr xavboxps3.psfrance.ps3jeux.fr, ps3gen.org qui est devenu www.ps3-attitude.com faite attention !!!!!

Par **jcбетton**, le **04/01/2011 à 19:18**

bonjour,

idem même histoire, j'ai commandé la PS3 avec le jeu GT5 au prix de 219 euros LE 5/12/2010. N'ayant pas reçu de mail de confirmation, j'ai tenté de leur écrire mais bien sûr aucune réponse. Regardant ma banque sur internet, je ne voyais pas de débit donc un peu rassuré. J'ai reçu quelques semaines après une clé USB par un livreur. Je n'ai pas mis la clé dans l'ordinateur ayant un gros doute. Aujourd'hui je retourne sur mes comptes par le biais d'internet et là surprise j'ai bien été débité mais comme je suis en débit différé cela a seulement été effectué fin décembre

Je vais tenter la procédure auprès de la police et de ma banque et surtout déclaré ce site frauduleux auprès de www.internet-signalment.gouv.fr comme le suggère Jean Zaragoza sur le forum

Par **biard**, le **05/01/2011 à 23:49**

Attention c'est effectivement une arnaque, débité de 220 euros pour une clé usb !
J'ai appelé la repression des fraudes mais tout le monde laisse faire, c'est en chine.
Evidement c'est de notre faute il ne faut rien acheter sur internet...

BREF merci google que j'ai tenté de prévenir, mais eux sont aux states alors demerdez vous

de faire opposition au plus vite a ceux qui le peuvent encore.

J'accepte une aide juridique ou un regroupement s'il y a lieu de se retourner.

Cordialement

Par **JEAN CHRIS**, le **06/01/2011** à **08:38**

Bonjour

je me suis également fais avoir a mon tour, après avoir reçu la fameuse cle USB et débiiter de 260€ + 4€. Plainte accepté a la gendarmerie, opposition sur ma carte de credit, et remboursement par ma banque car je suis assuré automatiquement (Carte Mastercard). Tout se fini bien pour moi. Un conseil pour la clef USB n'essayer pas de regarder ce qui se trouve dedans car certainement CRACK de votre adresse IP et retrait sur votre compte bancaire comme si c'était vous. Bon courage a tous

Par **titacamille**, le **06/01/2011** à **21:39**

bonsoir, j'ai commander le 1er janvier une xbox 250go + kinect a 265 euros, vu le prix attractif je me suis dit cela vaut le coup, et je me rend compte que je n'ai pas reçu de mail de confirmation,je me suis dit que je l'aurai le lendemain.... mais rien et la je regarde mon compte j'ai eu un prélèvement a peu près de 260 euros avec intitulé www.likeonline.net et je me souviens j'ai été basculer sur un site de paiement "pay-beijing...", mais pas de colis à la poste..... le site ou j'ai commandé est PS3-attitude.com, 1er de la liste sur google.....une fois sur le site je vais dans contact et dès que je veux soumettre mon message j'ai une phrase en anglais " we will as soon as possible" voila toute mes infos.... je vais de suite sur le site du gouvernement et demain direction la banque.

courage à toutes et tous.....

Par **DAV15130**, le **13/02/2011** à **18:24**

Bonjour , j'ai lus votre discussion trop tard =-(je viens de commander sur prix-stores.com , l'email pareil etc... je vais faire opposition t'en qui n'en est encore possible . Je suis bien dégoûter et que cela me serve de leçon .